



Avec le soutien financier du Service Public de Wallonie

Association Chapitre XII régie
par la loi organique des CPAS du 08/07/1976

Relais Social Urbain de Mons-Borinage

56B, rue du Hautbois à 7000 Mons

Tel. : 065/84.34.19 – Fax : 065/84.39.53

www.rsumb.be

Descriptif des projets subventionnés en 2010 par le RSUMB



Projet du CPAS de Frameries : Accueil de Jour

Grâce à la subvention accordée en 2010 par le Relais Social Urbain de Mons-Borinage, le CPAS de Frameries va permettre la continuation d'un projet déjà été subventionné en 2009. Il s'agit d'actions d'accueil de jour pour les personnes en grande précarité qui, à l'aide de partenariats, a pour but de :

- Permettre un accueil et une écoute de « bas seuil »
- Lutter contre l'isolement du public
- Permettre une ouverture vers le monde culturel
- Aider le public à aller vers une démarche citoyenne et solidaire

Concept de départ

Le nombre de personnes en difficultés sociales s'alourdit sur la commune de Frameries (familles monoparentales, personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires d'aide du CPAS, personnes toxicomanes, etc.). Il est indispensable d'adapter les espaces d'aide à cette frange de la population.

Objet de la subvention

Maintien de l'accès à des espaces de bas seuil (individuel ou collectif) d'accueil, d'écoute et d'orientation, d'éducation à la santé de participation citoyenne par l'entretien et le développement de partenariats et de bénévolat (avec possibilité de prendre des repas sur place et option « chauffoir » en période de grand froid) en faveur des personnes bénéficiant du Droit à l'Intégration Sociale et à l'aide sociale et les personnes d'origines étrangères (ILA).

Contacts:

Personne(s) de contact : Nathalie Nisolle, Directrice des services sociaux

Coordonnées du service : CPAS de Frameries au 1, rue du Chapitre à 7080
Frameries – Tel. : 065/61.18.18 – Fax : 065/61.18.27 – e-mail : secrétariat@cpasframeries.be

Projet du CPAS de Mons : **Accompagnement social des hébergées de l'abri de nuit**

Grâce à la subvention accordée en 2010 par le Relais Social Urbain de Mons-Borinage, l'Abri de nuit du CPAS de Mons va pouvoir poursuivre son encadrement des personnes sans-abri en demande d'hébergement déjà subventionné en 2009. Ce projet a pour but de :

- Encadrer les personnes sans-abri dans l'accueil et l'hébergement
- Assurer la prise en charge sociale et d'établir un travail en réseau
- Faire émerger un projet chez les personnes hébergées
- Travailler les situations d'hébergement récurrentes
- Assurer une stabilité de l'équipe encadrant
- Assurer accueil, orientation et prise en charge toute l'année y compris week-ends et jours fériés

Concept de départ

L'accueil en abri de nuit nécessite un encadrement spécifique (sécurité, accueil, écoute, orientation, accompagnement) au public hébergé qui présente diverses problématiques parfois difficilement gérables. Non subventionné, l'abri de nuit doit, pour compléter son équipe afin de disposer d'un encadrement correct, faire régulièrement appel à un personnel non permanent, ce qui réduit l'efficacité d'obtention de résultats probants au regard de ses objectifs.

Objet de la subvention

Garantir un personnel spécifique à l'abri de nuit d'encadrement socio-éducatif le matin et le soir y compris les week-ends et jours fériés.

Contacts

Personne(s) de contact : Julie Richez, Coordinatrice

Coordonnées du service : CPAS de Mons – 1, rue de Bouzanton à 7000 Mons – tel.
: 065/41.23.00 – Fax : 065/40.84.19

Coordonnées de l'Abri de nuit : 13-15, digue des peupliers à 7000 Mons – tel. :
065/34.76.74

Projet du CPAS de Mons : Travail d'interface entre travail de rue, accueil de jour et accueil de nuit

Grâce à la subvention accordée en 2010 par le Relais Social Urbain de Mons-Borinage, le CPAS de Mons va pouvoir poursuivre son action d'interface abri de nuit – travail de rue déjà subventionné de 2005 à 2009. Cette subvention va permettre de continuer à prendre part et à développer la dynamique d'un dispositif d'accompagnement des personnes sans-abri élaboré et mis en place en collaboration de la Ville de Mons et du Resto du Cœur de Mons. Ce travail d'interface a pour but de :

- Établir un contact et une relation de confiance avec les personnes sans-abri fréquentant la rue
- Renforcer l'action de l'abri de nuit en rue : proposer un hébergement et une aide psychosociale aux personnes sans-abri
- Accompagner les personnes sans-abri et les amener à formuler un projet
- Développer la connaissance du phénomène de sans-abrisme en rue et la retourner de manière analytique au CPAS afin d'adapter ses objectifs et son fonctionnement aux besoins du terrain
- Garantir un point de repère et la facilitation d'un relais entre accueil de jour et accueil de nuit
- Permettre un travail pluridisciplinaire dans les réponses aux situations de sans-abrisme

Concept de départ

L'accès à un logement digne est une des difficultés des personnes en situation de grande précarité (manque de logements sociaux, phénomène d'expulsion, loyers de plus en plus conséquents, etc.). Le CPAS de Mons a développé en conséquence toute une série d'aide en matière de logement et d'hébergement dont un abri de nuit. Pour optimiser le travail au sein de cet abri de nuit, il s'est associé à la Ville de Mons et au Resto du Cœur de Mons afin d'intégrer l'accompagnement des personnes sans-abri dans un dispositif plus large.

Objet de la subvention

Maintien de l'engagement d'un éducateur pour renforcer l'accueil en abri de nuit et de créer du lien avec les personnes sans-abri en rue pour leur proposer une aide matérielle à l'hébergement et une aide psychosociale.

Contacts

Personne(s) de contact : Julie Richez, Coordinatrice

Coordonnées du service : CPAS de Mons– 1, rue de Bouzanton à 7000 Mons – tel. : 065/41.23.00

Coordonnées de l'abri de nuit : 13-15, digue des peupliers à 7000 Mons – Tel. : 065/34.76.74

Projet du CPAS de Mons : Accompagnement social en ambulatoire pour les personnes victimes de violences conjugales et leur(s) enfant(s)

Grâce à la subvention accordée en 2010 par le Relais Social Urbain de Mons-Borinage, le service ambulatoire d'aide aux personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales va pouvoir davantage se développer en préservant l'aspect psychologique du travail mais en plus développer la démarche sociale. Ce travail social permettra de :

- Assurer la pluridisciplinarité de la prise en charge et accompagnement psychosocial du public
- Développer le travail en réseau à travers la prise en charge de ce type de situation (collaborations, formations, etc.)

Concept de départ

Pour travailler en parallèle du nouveau centre d'accueil d'urgence pour femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfant(s), il est intéressant de travailler aussi en ambulatoire.

Objet de la subvention

Engagement de personnel pour assurer le travail social et le travail en réseau

Contacts

Personne(s) de contact : Cindy Loop

Coordonnées du service : CPAS de Mons – 1, rue de Bouzanton à 7000 Mons – tel. : 065/41.23.00

Coordonnées en ambulatoire : service ambulatoire d'aide aux personnes victimes de violences conjugales et leur(s) enfant(s) au 1, rue de Bouzanton à 7000 Mons – tel. : 065/41.23.00 – e-mail : cindy.loop@cpas.mons.be

Projet de l'Entraide-Ghlin : Activités socioculturelles et éducatives pour un public en insertion sociale

Grâce à la subvention accordée en 2010 par le Relais Social Urbain de Mons-Borinage, l'Entraide de Ghlin va poursuivre ses activités socioculturelles et éducatives que nous avons déjà subventionnées en 2009 afin de :

- Privilégier non seulement le caractère individuel des interventions mais en plus, le communautaire et une ouverture vers l'extérieur
- Privilégier, auprès des usagers et à travers leur participation à des activités de groupe, un travail de réinsertion : apprentissage/rappel des règles de vie en collectivité, respect de règles de conduite lors d'activités, etc.
- Privilégier le contact avec les autres : tissage de liens sociaux, enrichissement et prise de recul des usagers par des échanges d'expériences et de difficultés vécues, etc.

Concept de départ

A partir d'activités socioculturelles et éducatives en collectivité (grâce à des collaborations et des partenariats avec divers services), l'Entraide permet aux personnes en grande précarité de disposer d'aides afin qu'ils puissent récupérer leur dignité citoyenne et leur confiance en eux. Ces usagers peuvent donc s'y outiller afin de se réinsérer dans une vie en société.

Objet de la subvention

Maintien d'un animateur (subventionné l'année précédente) en vue de préserver voire de développer la participation des usagers par des ateliers socioculturels (ex. : groupes de parole, atelier cuisine, activités sportives, visites et excursions socioculturelles et éducatives diverses)

Contacts

Personne(s) de contact : Linda Dragoni
Coordonnées du service : Entraide- Ghlin au 19, place de Ghlin à 7011 Ghlin – Tel. : 065/31.60.16 – Fax : 065/31.60.16 – e-mail : entraide-ghlin@skynet.be

Projet de l'Espace P. : **Insertion sociale et émancipation des personnes prostituées**

Grâce à la subvention accordée en 2010 par le Relais Social Urbain de Mons-Borinage, l'ASBL Espace P de Mons va pouvoir poursuivre ses activités en faveur des personnes prostituées, de leur entourage et de leurs clients sur Mons et environs que nous avons déjà subventionnées en 2009 afin de :

- Effectuer un travail de prévention (maladies sexuellement transmissibles, violences, toxicomanie, contraception, etc.)
- Effectuer un travail d'aide sociale (entretiens individuels, estime de soi, isolement, récupérer la gestion de sa vie, développement de partenariats)
- Effectuer un travail d'insertion et de prise d'autonomie (social, économique, soins de santé, bien-être)
- Lutter contre le mauvais traitement des prostituées (stigmatisation, exploitation, violences) et pour un traitement plus égalitaire dans les relations hommes/femmes (lutter contre la pénalisation du métier, les mentalités)
- Mettre en évidence les situations de précarité existantes chez les personnes prostituées

Concept de départ

Suite à la mise en place d'une antenne montoise d'Espace P, il a été mis en évidence que les personnes prostituées rencontraient différentes problématiques sociales, économiques et de santé (recherche de soutien et d'écoute, endettement, irrégularité du statut professionnel, assuétudes, réseau relationnel conflictuel, violences, etc.). C'est pourquoi il est essentiel de développer des actions de proximité, de sensibilisation aux risques du métier, d'écoute et de soutien, de manière individuelle, collective et communautaire en faveur de ce public.

Objet de la subvention

Maintien du poste d'assistant social ETP afin de développer les différents axes de travail d'Espace P Mons.

Contacts

Personne(s) de contact : Géraldine Byloo

Coordonnées du service : Espace P... antenne montoise au 33 place Nervienne,
bloc Glépin 1 à 7000 Mons – tel. : 065/84.70.09 – Fax :
065/84.70.09 – e-mail : espacemons@hotmail.com

Projet de l'Espoir :

Guide pratique d'information sur la maison d'accueil

Grâce à la subvention accordée en 2010 par le Relais Social Urbain de Mons-Borinage, la maison d'accueil « l'Espoir » pour femmes et enfants en difficultés va pouvoir réaliser un guide pratique d'informations sur leur centre d'hébergement afin de :

- Permettre la diffusion de l'information concernant leurs services
- Permettre une information étendue et une orientation via les partenaires sociaux
- Développer la participation des usagers et l'estime d'eux-mêmes par l'écriture
- Faciliter la démarche d'hébergement auprès des personnes en difficultés d'hébergement

Concept de départ

Il n'existe pas de document permettant une information sur la maison d'accueil ce qui peut freiner certaines personnes en difficultés d'hébergement de faire la démarche de demander de l'aide

Objet de la subvention

Réaliser un mini-guide par les personnes hébergées permettant d'offrir de l'information sur le centre d'hébergement et sur ses services mais aussi de répondre à certains freins qui pourraient se poser en l'absence d'information, soit un guide avec des réponses pratiques simples et claires.

Contacts

Personne(s) de contact : Marie-Madeleine Rocher, Directrice

Coordonnées du service : ASBL l'Espoir (maison d'accueil) au 76, rue Ferrer
à 7033 Cuesmes – tel. : 065/34.00.15– Fax :
065/22.08.79 – e-mail : marie.rocher@hotmail.com

Projet de la Famille Heureuse : **Accueil élargi et adapté de la structure à Frameries à un public précarisé**

Grâce à la subvention accordée en 2010 par le Relais Social Urbain de Mons-Borinage, le Centre de Planning et de Consultations Conjugales et Familiales « la Famille Heureuse » de Frameries va pouvoir continuer à élargir la qualité d'accueil et d'écoute du public souvent en grande précarité sociale et financière mais aussi de prévention de l'exclusion et ce, par le développement des ses actions :

- Développer une permanence d'accueil gratuit et sans rendez-vous
- Maintenir l'élargissement des plages horaires d'ouverture au public
- Travailler davantage sur la parole des usagers lors de l'accueil
- Développer le soutien des usagers dans les moments plus critiques
- Développer l'approche envers les adolescents
- Développer un lieu d'écoute sans nécessairement entrer dans une thérapie.

Concept de départ

Les personnes précarisées éprouvent tantôt des difficultés à venir au Centre de Planning et de Consultations Conjugales et Familiales, à s'adapter aux horaires de permanences initialement prévues, tantôt des difficultés à envisager une accroche avec un service d'aide. C'est pourquoi il avait été imaginé le développement de l'espace d'accueil (temps, missions, parole/écoute, soutien, orientation), ce qui a porté ses fruits.

Objet de la subvention

Maintenir l'élargissement des missions et des services proposés à « l'accueil » du public.

Contacts

Personne(s) de contact : Katty Pirmez, Présidente et Jenny Strens, Coordinatrice

Coordonnées du service : ASBL Centre de Planning et de Consultations Conjugales
et Familiales au 2, rue Dufrane Friart à 7080 Frameries –
tel. : 065/45.00.24 – fax : 065/67.37.66 – e-mail :
pfframeries@hotmail.com

Projet de l'ASBL FEES :

Préparation à la mise en place d'une structure d'hébergement d'urgence

L'ASBL FEES souhaite développer une structure d'accueil d'urgence permettant :

- De trouver rapidement des réponses d'hébergement
- De trouver des réponses d'hébergement dans le Borinage
- De trouver des réponses d'hébergement pour toute configuration de demandeur (personnes seules, familles, couples)
- De trouver des réponses adaptées au besoin d'hébergement.

Concept de départ

A partir d'un travail réalisé en réseau, la création d'un logement d'urgence à parois modulables où le public en difficulté d'hébergement trouvera accueil, écoute, hébergement et orientation vers les structures les plus adaptées à son projet de vie dans une dynamique sécuritaire et rassurante

Objet de la subvention

Engagement d'une personne chargée d'analyser la faisabilité du projet de logement d'urgence, d'en élaborer son fonctionnement (matériel, humain, financier, éducatif et social) et d'amorcer un travail en réseau autour de ce projet

Contacts

Personne(s) de contact : Marie Dumont, chargée de projet

Coordonnées du service : ASBL FEES (Famille – Environnement – Espace Social) au
152, Amphithéâtre Hadès à 7301 Hornu – tel. :
065/76.64.21 – Fax : 065/76.64.22 – e-mail :
apl_moreau@yahoo.fr

Projet de la Maison Saint-Paul : Accompagnement en post-hébergement

Grâce à la subvention accordée en 2010 par le Relais Social Urbain de Mons-Borinage complétant celle accordée par le Gouvernement Wallon dans le cadre de l'article 35 de son arrêté du 03/06/2004, la Maison Saint-Paul va pouvoir maintenir le travail de post-hébergement qu'elle effectue et développer cette guidance à toute autre maison d'accueil. Cet accompagnement a pour but de :

- Aider les personnes qui n'ont pas eu le temps nécessaire en structure d'accueil pour réaliser une insertion en toute autonomie
- Aider et soutenir les personnes ayant terminé leur séjour en structure d'accueil à transiter vers leur nouvelle situation (solitude, perte de la dynamique collective, etc.)
- Maintenir en logement des personnes ayant précédemment séjourné en structure d'accueil qui éprouvent des difficultés au quotidien à vivre seul et de manière autonome
- Apporter un encadrement permanent aux personnes qui sont incapables de vivre en autonomie tout en étant insuffisamment fragilisés afin de vivre en structure adaptée à leurs difficultés

Concept de départ

Les personnes hébergées ne parviennent pas nécessairement à vivre de manière autonome après leur séjour en maison d'accueil (9 mois max.) parce qu'ils ne disposent pas des outils pour vivre seul, qu'ils n'ont pas eu le temps nécessaire afin de peaufiner leur projet, qu'ils sont incapables de vivre dans ces nouvelles conditions ou de s'y stabiliser. Il leur est indispensable de transiter vers leur projet de vie. La guidance post-hébergement en est une réponse.

Objet de la subvention

Maintien et développement du travail de guidance en post-hébergement : maintien de l'emploi de l'éducateur chargé de cette mission.

Contacts

Personne(s) de contact : Patrick Marlière, Directeur et Lucie Mahieu, Coordinatrice

Coordonnées du service : Maison Saint-Paul au 17 rue Saint-Paul à 7000 Mons –
Tel. : 065 /34.80.94 – Fax : 065/33.53.50 – e-mail :
secretariat@maison-saint-paul.be

Projet du service Médias :

Accompagnement des personnes en grande précarité en souffrance psychiatrique et soutien aux intervenants sociaux

Grâce à la subvention accordée en 2010 par le Relais Social Urbain de Mons-Borinage, le projet Médias (IHP l'APPART) va pouvoir poursuivre les actions qui déjà été subventionnées en 2008 et 2009 afin d'opérer :

- Des suivis de personnes en souffrance psychiatrique mal logées (écoute, soutien, aides individualisées, aide à la prise en charge des soins psychiatriques et à la prise d'autonomie dans leur traitement), à l'Escale et chez d'autres partenaires demandeurs
- Des aides aux intervenants (concertations, soutien, sensibilisation à la psychiatrie, rencontres intersectorielles)

Concept de départ

Les travailleurs sociaux ont exprimé au travers du groupe de concertation du Relais Social Urbain de Mons-Borinage (GCRS) intitulé « Chaotiques », la nécessité pour eux de disposer d'une sensibilisation et d'un soutien face aux situations où les difficultés de santé mentale sont prépondérantes.

Objet de la subvention :

Maintien du personnel dans le développement d'un espace d'aide et de soutien aux personnes en grande précarité, souffrant de difficultés psychiatriques et aux intervenants sociaux de terrain.

Contacts

Personne(s) de contact : Thierry Basso

Coordonnées du service : Médias au 129, boulevard Kennedy à 7000 Mons – Tel. :
065/35.11.53 – Fax : 065/23.55.38 – e-mail :
medias_mons@hotmail.com

Projet de la Ville de Mons :

Accueil de jour et accompagnement en rue des personnes sans-abri ou mal logées

Grâce à la subvention accordée en 2010 par le Relais Social Urbain de Mons-Borinage, le dispositif sans-abri du service de prévention de la Ville de Mons va pouvoir continuer d'encadrer efficacement le dispositif d'intervention auprès des personnes sans-abri ; dispositif déjà subventionné de 2006 à 2009. Ce subventionnement va permettre la continuation de l'engagement de travailleurs afin de :

- Développer le travail de rue (accroche du public, information, écoute, soutien, orientation, accompagnement, travail en réseau tant avec les services sociaux que tout autre infrastructure (ex. : commerçants, police)
- Développer son lieu de sociabilisation, d'accueil, d'écoute et d'accompagnement du public (Escale) en commençant (au moyen du travail en réseau) par aider le public à récupérer les gestes du quotidien et répondre à ses besoins primaires et psycho-médico-sociaux , à vivre en société, à établir et à structurer son projet à court et à long terme, à s'autonomiser

Concept de départ

Les personnes en grande précarité sociale (principalement sans-abri et mal logés) ne disposent que peu d'espaces de prise en charge d'aide globale (accueil, écoute, accompagnement social)

Objet de la subvention

Maintien des engagements d'éducateurs afin de réaliser l'ensemble des actions qui aident les personnes en difficultés sociales (principalement les sans-abri et les mal logés) à se réinsérer socialement.

Contacts

Personne(s) de contact : Dominique David, chef de projet, Christophe Van Waeyenberghe, coordinateur assistant social du dispositif et Dolores Declercq, coordinatrice psychologue du dispositif

Coordonnées du service : Dispositif sans-abri du service de prévention de la Ville de Mons au 47, rue des arquebusiers à 7000 Mons – Tel. : 065/ 58.20.21 – Fax : 065/40.58.79 – e-mail : dominique.david@ville.mons.be

Coordonnées de l'Escale : 34, rue de la Station à 7034 Obourg – Tel. : 065/56.20.21